

SRDEII – STOP AUX GPII, PLACE AU FONCIER

Rapport n° 1511

Exposé des motifs

La problématique du foncier est centrale pour le développement économique sur les différents territoires, notamment ruraux.

C'est un thème éminemment transversal qui concerne l'économie de proximité (commerce, artisanat), la dynamisation des centres bourg, l'installation en agriculture, les espaces naturels et agricoles, l'économie industrielle.

Le SRDEII place le foncier économique et agricole comme une des priorités des actions de la région mettant en avant un certain nombre d'outils et de dispositifs permettant de densifier les zones d'activités existantes et libérer du foncier par ailleurs.

Ceci répond aux préoccupations exprimées lors de la concertation.

Cela entre néanmoins en totale contradiction avec le chapitre suivant : « *Promouvoir les investissements dans les infrastructures essentielles à l'attractivité de tous les territoires et à la création d'emplois* », qui fait la promotion de grands projets inutiles et imposés, tels que l'A45 ou le Lyon Turin, ceux là même qui empiètent sur les terres agricoles.

Pour un SRDEII cohérent, et au profit du foncier, le groupe RCES propose de rayer les grands projets inutiles et imposés du schéma.

Dispositif :

I-1) d'approuver le Schéma de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation et ses 7 annexes, ~~tel qu'il vous est présenté en annexe 1~~ sous réserve d'intégrer à l'annexe 1 la modification suivante :

Axe 3 : Jouer collectif pour accélérer les projets d'investissements dans les équipements et infrastructures sur les territoires

Chapitre : « Promouvoir les investissements dans les infrastructures essentielles à l'attractivité de tous les territoires et à la création d'emplois » (p. 47)

Supprimer les 3^{eme}, 4^{eme} et 5^{eme} paragraphes (à partir de « Combiner grande vitesse et performance... » jusqu'à « compétitivité des entreprises et du secteur touristique. »)